

Les Nouvelles du Pellerin

Votre journal d'information municipal

N°85 // NOVEMBRE 2014



VIE LOCALE // Le Centre de secours cherche des volontaires



ENFANCE/JEUNESSE // Un CD de comptines «made in RAM»



SOLIDARITÉ // L'amélioration de l'habitat des bords de Loire

// DOSSIER : LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Une mise aux normes obligatoire des établissements recevant du public dans un contexte budgétaire contraint.



SORTIR // Deux jours de musique avec Jazz en Retz





Rentrée scolaire 2014
(02/09)



Forum des associations 2014
(06/09)



4^{ème} édition du Trophée du canal
(14/09)



Inauguration de
«Bibliothèques en fête»
(03/10)



Réunion thématique
«De la couche au pot»
(09/10)



Vide-greniers de l'atelier
Multi-loisirs (28/09)



Atelier grimoire dans le cadre de
«Bibliothèques en fête»
(11/10)



Trio Ebrel-Le Buhe-Vassallo
Celtomania
(12/10)

Pour une publication dans le prochain journal municipal
(distribution du 22 au 23 décembre 2014),
merci d'envoyer vos textes et photos **avant le 31 octobre 2014**
à Stéphanie Bodinier à l'adresse info@ville-lepellerin.fr.





La caravane passe...

Chaque semaine voit son lot d'article de presse complaisants reprenant les récriminations de telle ou telle association qui n'a pas vu ses demandes particulières accordées par la commune.

Celle-ci n'a pas eu la salle Cassin dans la configuration réclamée. La scène de la salle Cassin s'abîme un peu plus à chaque montage-démontage et un peu plus encore quand il est opéré par des particuliers. La commune doit-elle mettre à disposition de chaque association 2 agents pour démonter, transporter et stocker chaque vendredi l'estrade et renouveler l'opération en sens inverse le lundi suivant ? Avec 3 agents

(quand tout va bien) pour les bâtiments communaux, Le Pellerin peut-il se permettre de se passer de 2 agents, 2 jours par semaine, pour toutes les associations qui veulent vendre quelques emplacements de plus à leurs vide-greniers ? Les vide-greniers auront lieu rue Sourdille. Pour tout le monde, sans discrimination.

Celle-là ne s'est pas vu mettre à disposition un véhicule de la commune. Suite à un nouveau prêt, un véhicule de la commune est encore revenu cassé (boîte de vitesse). En plus des réparations, il a fallu 2 fois 2 personnes pendant une demi-journée pour déposer et reprendre le véhicule au garage. Ajoutons à cela les 3 jours de réparations pendant lesquels le service des espaces verts s'est retrouvé à pied. La commune ne prête plus de véhicule à qui que ce soit. Plus personne, sans discrimination.

Celle-là encore a emprunté un barnum et l'a rendu déchiré. Elle refuse de payer les réparations. La commune, confiante, n'a pas pris de technicien pendant plusieurs heures pour déployer le barnum, faire un état des lieux contradictoire et ranger le matériel pour le transporter. Trop souvent, le matériel prêté revient dégradé. Dorénavant, la commune ne prête plus de matériel aux particuliers, y compris aux associations, sauf si elle est partenaire de la manifestation. La commune n'a pas vocation à remplacer les loueurs pour des associations qui organisent des manifestations payantes sans bourse délier, et cela sans discrimination.

La commune définit ses règles. Elles sont débattues et votées en Conseil municipal. Elles ne se décident pas par pétitions ou dans les journaux par des personnes défendant des avantages particuliers, acquis sous d'autres époques. La politique communale se construit en conscience et en concertation, à la Mairie.

On peut penser que nous en avons déjà fait beaucoup. Il est vrai que nous n'avons pas compté l'énergie dépensée. N'en déplaise aux mauvaises langues, notre élection a eu lieu il y a six mois et nous mettons en place les points annoncés dans notre programme, choisis par une majorité de Pellerinçais.

A tous ceux qui en appellent sans cesse à la démocratie et à l'écoute, nous disons : respecter les Pellerinçais, c'est respecter leur choix !

C'est dans cette optique que nous rationalisons l'utilisation des bâtiments communaux et que nous en mutualiserons l'usage. Le dossier principal de ce journal en fait l'objet et je vous en souhaite une bonne lecture.

Benjamin Morival,
Maire du Pellerin

SOMMAIRE

4 / 5

DOSSIER :
BILAN SUR LES BÂTIMENTS
COMMUNAUX

6

VIE ÉCONOMIQUE

6 / 7

VIE LOCALE

8 / 9

CADRE DE VIE

10 / 11

ENFANCE / JEUNESSE

11

SOLIDARITÉ

12

HISTOIRE ET PATRIMOINE

13

LE PELLERIN ET SES VILLAGES

14 / 15

CULTURE / SORTIES

16

NANTES METROPOLE

17

INFOS PRATIQUES

18

TRIBUNES POLITIQUES

19

AGENDA



DOSSIER /// LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Une mise aux normes obligatoire des établissements recevant du public dans un contexte budgétaire contraint.

La loi "handicap" impose, avant le 1^{er} janvier 2015, la mise en accessibilité, pour les personnes en situation de handicap, des établissements recevant du public (ERP). Pour ce faire la commune doit établir un agenda d'accessibilité détaillant l'échéancier et la nature des travaux à entreprendre. Afin de répondre à cette exigence légale, à laquelle s'ajoute une mise aux normes de sécurité pour l'évacuation des personnes en cas d'incendie, un état des lieux est mené par un cabinet d'évaluation de la conformité. Ledit cabinet établira ensuite le listing des travaux à entreprendre pour chaque bâtiment communal. Face aux capacités financières de la commune, des choix s'imposent.....

// CE QUE DIT LA RÉGLEMENTATION

Les conditions d'accessibilité des bâtiments, construits avant 2007 et recevant du public, doivent être conformes aux nouvelles exigences du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH).

- ◆ Installation d'ascenseurs ;
- ◆ Installation de portes de contrôle d'accès ;
- ◆ Élargissement des espaces de circulation (couloirs, escaliers...);
- ◆ Accessibilité aux sanitaires ;
- ◆ Accessibilité aux équipements mis à la disposition du public...

// UN ETAT FINANCIER SANS APPEL

Avec une capacité d'auto-financement de 98 € par habitant (pour une moyenne de 210 € / hab. dans le département et 230 €/hab dans la région), la commune du Pellerin apparaît comme ayant la capacité de désendettement la plus faible de l'agglomération Nantaise. La Municipalité se doit donc de répondre aux exigences légales sans impacter davantage ses habitants.

// QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS POUR LA MISE AUX NORMES

60 000 €

> Prix moyen pour l'acquisition et l'installation d'un ascenseur

0,90 mètres

> Taille minimale des portes et espaces de circulation (couloirs, escaliers), pour les ERP recevant un maximum de 19 personnes par salle.

1,40 mètres

> Taille minimale des portes et espaces de circulation (couloirs, escaliers) pour les ERP recevant de 20 à 49 personnes par salle

2 pers. au m² sur 1/3 de la superficie

> jauge des salles (ex : 20 personnes pour 30 m²)

// ETAT DES LIEUX

À ce jour, la Municipalité compte une trentaine de bâtiments. Une grande partie d'entre eux est mise à la disposition des associations pellerinaises.

Outre les bâtiments réservés aux services communaux (Hôtel de ville, Maison d'accueil et d'information sociale, Médiathèque, écoles, etc.) et quelques locaux référencés comme les logements d'urgence, une partie importante du parc immobilier de la commune héberge les activités des associations pellerinaises.

> DU CÔTÉ DES SERVICES COMMUNAUX..

Le principal bâtiment municipal nécessitant de gros aménagements d'accessibilité est l'**Hôtel de ville**. Pour éviter des coûts importants, notamment liés à l'acquisition d'un ascenseur, il a été décidé de déplacer, au rez-de-chaussée, les services recevant du public.

> DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...

À ce jour, les principaux bâtiments concernés par la mise aux normes et demandant réflexion sont :

◆ LA MAISON DES ARTS - 12, rue du Château

Avec une superficie au sol de +/- 140 m² et un étage (soit +/- 280 m²), le bâtiment est composé d'une grande pièce de près de 60 m² et de nombreuses petites pièces.

> **Sa mise aux normes nécessiterait** un réaménagement intérieur intégral : jauge des salles, portes, espaces de circulation, installation d'un ascenseur.

À l'ensemble de ces travaux s'ajouteraient des travaux d'isolation, d'électricité, ainsi que la rénovation intégrale des deux maisons de gardien et des grilles, etc.

I> Ce bâtiment est actuellement dédié aux associations culturelles et de loisirs.

◆ MAISON DE LA SOLIDARITÉ - 15, rue du Clos Grillé (ancienne école)

Avec une superficie au sol de +/- 170 m² et un étage (soit +/- 340 m²), le bâtiment est composé de 3 grandes salles de près de 60 m² (deux au rez-de-chaussée et une à l'étage), d'une salle de 25 m² et de 4 petites pièces. Sa distribution et son emplacement en centre-bourg en font un lieu privilégié.

> **Sa mise aux normes nécessiterait** un réaménagement intérieur partiel du 1^{er} étage : jauge des salles, portes, espaces de circulation, installation d'un ascenseur.

À l'ensemble de ces travaux s'ajouteraient le remplacement des menuiseries extérieures du rez de chaussée, des travaux de peinture, d'électricité et de plomberie.

> Ce bâtiment est aujourd'hui essentiellement occupé par des associations caritatives.

◆ LA BASE NAUTIQUE (Canal de la Martinière)

Avec une superficie au sol d'environ 220 m², ce bâtiment est composé de grands volumes avec des vestiaires et des douches.

Le bâtiment est en très bon état de conservation..

> Bâtiment sous-utilisé.

◆ APPARTEMENT AU-DESSUS DE LA POSTE

(rue des Jonquilles)

Avec une superficie au sol de +/- 118 m², l'appartement est composé de 5 pièces, dont une grande salle de 40 m².

> **Sa mise aux normes nécessiterait** un réaménagement des portes, des toilettes pour handicapés et l'installation d'un ascenseur.

> Ce bâtiment héberge les bureaux de 4 associations culturelles et le local de la minorité municipale.

◆ PRÉFABRIQUÉ (rue de l'Hermitage)

Ce bâtiment (ancien club des aînés) est dorénavant insalubre et doit être démoli.

Une première réunion consacrée à l'état des lieux des bâtiments communaux, associant les membres de la minorité municipale, a eu lieu mi-septembre. Le rapport du cabinet d'évaluation sera présenté, chiffré et débattu début 2015.



C'est dit...

«Les travaux coûteux, imposés par la mise aux normes obligatoire, de l'ensemble des bâtiments communaux, exigent de la Municipalité une réflexion approfondie, la recherche de fonds et d'importantes économies.

D'une part, Il paraît inenvisageable de conserver certains bâtiments se prêtant difficilement à cette mise aux normes.

D'autre part, nous sommes contraints par les montants des travaux imposés de mutualiser davantage l'usage des bâtiments (réhabilités) dédiés aux associations artistiques et de loisirs (comme cela se fait pour le sport), et ce afin de ne pas alourdir la charge fiscale pesant sur les Pellerinais. ».

Hélène Hubert-Chiché,
Conseillère municipale
déléguée aux bâtiments communaux

// UN AUDIOPROTHÉSISTE AU PELLERIN, VOUS AVEZ BIEN ENTENDU !

Vous avez un doute sur votre audition ou votre appareillage ? Vous rencontrez des problèmes d'acouphènes ? N'hésitez pas à contacter Gauthier Luc ! Ce nouvel audioprothésiste pelleriniais saura vous aider pour tous vos problèmes auditifs.



Tout comme bien voir, bien entendre est un besoin essentiel. Pour cela, vous pourrez bientôt compter, au Pellerin, sur les compétences de Gauthier Luc, audioprothésiste diplômé d'État. D'ores et déjà implanté dans les villes de Couëron et de La Montagne depuis cinq ans sous l'enseigne *Conversions*, il souhaite aujourd'hui apporter ses services aux habitants du Pellerin, ville dans laquelle il réside lui-même. Pour ce faire, à partir du mois de novembre 2014, il vous accueillera, sur rendez-vous, dans son nouveau local, qui jouxte la pharmacie de l'église du Pellerin (rue de l'église).

«*La philosophie de Conversions est l'excellence accessible*» indique l'audioprothésiste avec le sourire et cette bonne humeur dont jamais il ne se départ. «*Notre différence, c'est un service maximum au prix le plus juste pour s'accorder à tous les budgets, sans sacrifice* ». «*Les bilans auditifs et les essais d'appareillages sont gratuits, même à domicile*» poursuit-il. Preuve de sa transparence, il applique le contrat « satisfait ou remboursé ! ».

> **Conversions - Le Pellerin (3 bis, Place de l'Eglise)**

Consultations sur rendez-vous uniquement au 02 28 25 19 54.

Plus d'infos sur www.conversions.fr ou auprès de la pharmacie de l'église.



// FÊTE DE LA SAINTE BARBE

Samedi 15 novembre, les sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours du Pellerin célèbreront leur Sainte patronne à l'occasion de leur traditionnelle fête de la Sainte-Barbe.



Après un défilé jusqu'au cimetière du 11 Novembre, où les sapeurs-pompiers déposeront une gerbe de fleurs en hommage aux personnels morts au feu, l'oc-

casation sera donnée d'apprécier le bilan de l'année écoulée, de mettre à l'honneur les nouvelles recrues et d'assister aux nominations et à la décoration des promus. Un vin d'honneur convivial clôturera cette cérémonie en présence de représentants de la direction départementale du SDIS, du Conseil municipal, du Conseil général, sans oublier l'équipe des sapeurs-pompiers du Pellerin, mais aussi des centres de secours environnants. Vous y êtes invité pour rencontrer et partager un moment de convivialité avec celles et ceux qui, au quotidien, veillent à notre sécurité et oeuvrent pour nous porter secours.

> **Départ du cortège à 11h devant le centre de secours (place du Champ de Foire)**



SAPEUR-POMPIER + VOLONTAIRE = MOI AUSSI !

// LE CENTRE DE SECOURS DU PELLERIN CHERCHE DES VOLONTAIRES !

Les sapeurs-pompiers volontaires constituent la base de l'organisation des secours. Mais depuis quelques années, l'augmentation des interventions et les contraintes liées à la vie privée et professionnelle rendent la disponibilité des sapeurs-pompiers plus difficile. Pour ces raisons, le Centre de secours du Pellerin recherche de nouveaux pompiers volontaires.

Comptant à ce jour parmi ses effectifs une trentaine de sapeurs-pompiers volontaires, le Centre de secours du Pellerin couvre un rayon d'environ 15 km, représentant à lui seul près de 12 000 personnes ! 80% de leurs 360 interventions à l'année sont du secours à la personne. «L'idéal serait de pouvoir compter 40 sapeurs-pompiers au Pellerin» explique Dominique Jolly, adjoint au chef de centre. «Nous avons la chance de bénéficier d'un parc de véhicules d'intervention important. Cependant cela nous amène, au delà de notre secteur d'intervention en premier appel, à intervenir en renfort pour d'autres communes environnantes» poursuit-il.

Si vous êtes porté par l'envie d'aider et avez la motivation de vous engager, n'hésitez pas à vous faire connaître !

En rejoignant les équipes du Pellerin, vous aurez à suivre une formation initiale de 33 jours non continus dans les trois années suivant votre engagement (des conventions SDIS/employeur sont possibles). Cette formation est obligatoire pour pouvoir effectuer les tâches opérationnelles en tant qu'équipier. D'autres formations sont ensuite régulièrement proposées et permettent une évolution permanente.

Seuls critères obligatoires : avoir plus de 18 ans et résider à moins de 5 minutes du Centre de secours pour pouvoir partir dans les 8 minutes !

Plus d'infos au 06 86 08 02 97

// PAROLES DE SAPEURS-POMPIERS...

Rencontre avec David Chauvet et Amandine Rolland, un couple de sapeurs-pompiers volontaires...



Comment vous est venue cette volonté de vous engager en tant que sapeurs-pompiers volontaires ?

David Chauvet : Personnellement, je suis pratiquement né au Centre de secours ! Mon père était pompier et à l'époque où il y avait encore des appartements au-dessus du centre, j'y habitais avec mes parents. J'ai grandi dans ce milieu, aussi c'était presque une évidence...

Amandine Roland : Quand j'ai connu David, il était déjà pompier. J'en avais moi-même l'envie, alors je me suis lancée aussi.

Être un couple de sapeurs-pompiers avec des enfants doit demander de l'organisation ?

A.R : Tout est une question de planning. Nous avons chacun une semaine de garde par mois (un week-end entier et les nuits de la semaine qui suit). Mais nous le gérons très bien et les enfants sont habitués !

D.C : Partager cet engagement facilite sans doute les choses. Nous savons que pendant nos semaines de garde le bip peut sonner à tout moment.

A.R : En devenant sapeur-pompier volontaire, on fait le choix de vivre avec les devoirs qu'implique cet engagement. Pour nous c'est normal.

Y a-t-il une intervention qui vous a marquée ?

A.R : Une fois, je suis arrivée juste après la naissance d'un bébé dans une caravane... Mes premiers gestes effectués, le papa a pu couper le cordon !



// TRAVAUX PROGRAMMÉS AU PELLERIN

Placées sous la compétence de Nantes Métropole, plusieurs phases de travaux se préparent au Pellerin. Entre travaux d'assainissement et réfection de trottoirs, nous vous invitons à découvrir la nature et le calendrier des principaux travaux d'envergure à venir...

// DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT PROGRAMMÉS QUAI PROVOST

Actuellement, le poste de refoulement des eaux usées du quai Provost est en surcharge, ce qui entraîne d'importants dysfonctionnements pour certains riverains (débordements). De lourds travaux de renforcement des ouvrages s'imposent.

Le poste de refoulement des eaux usées du quai Provost recueillant déjà les effluents issus de la quasi-totalité du bourg, ainsi que ceux issus du secteur du Surchaud, le basculement à l'été 2013, des effluents de la Télindière, village de Saint-Jean-de-Boisseau, a considérablement aggravé la situation de surcharge et les problèmes de refoulement.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de procéder à des travaux de renforcement des ouvrages de refoulement afin d'en augmenter leur capacité.

La réhabilitation et le renforcement des réseaux d'eaux pluviales et usées est également nécessaire.

Une enveloppe de 700 000 euros a été allouée pour ces travaux qui devraient démarrer au premier trimestre 2015.

Plus d'infos au 02 40 97 58 89

// RÉFECTION DES TROTTOIRS AU PRÉ LOUISEAU

Pour la sécurité et le confort des habitants, la Municipalité procède actuellement à des travaux d'amélioration au village du Pré Louiseau.



Les enrobés de l'intégralité des trottoirs vont être refaits et les bordures endommagées remplacées. Un panneau de limitation de vitesse à 30 km/h sera installé en entrée de lotissement et des marquages au sol indiqueront de nouveaux stationnements, ainsi qu'un passage sécurisé pour le car de ramassage scolaire.

Une enveloppe de 140 000 euros a été allouée pour ces travaux dont la durée est estimée à environ deux mois.

Plus d'infos au 02 40 97 58 89



// LIMITATION DU STATIONNEMENT

Depuis début septembre, le stationnement sur le quai Provost et sur la place du Commandant l'Herminier est interdit aux véhicules de plus de 5 mètres de longueur.

Dans une démarche de sécurisation des quais et de la place du Commandant l'Herminier, décision a été prise par la Municipalité d'interdire le stationnement des véhicules dont la longueur, supérieure à 5 mètres, gêne la visibilité et la circulation des piétons et des cyclistes sur la voie publique. Une signalisation réglementaire sera très rapidement mise en place afin d'indiquer cette interdiction.

// SERVICE URBANISME : NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

À compter du 1^{er} juillet 2015, l'instruction des autorisations d'urbanisme ne sera plus assurée par la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), mais directement par les services de la Mairie de résidence. Afin d'exercer ces compétences dans les meilleures conditions, les plages d'accueil du public doivent être réduites.

Si l'échéance de cessation des services de la DDTM est fixée à l'été 2015, des phases transitoires de reprise des instructions sont d'ores et déjà en cours et nécessitent un suivi rigoureux et chronophage pour le service urbanisme de la mairie du Pellerin.

Pour ces raisons, le service Urbanisme sera, à compter du 1^{er} novembre 2014, ouvert au public :

- ◆ Le lundi matin, de 9h à 12h
- ◆ Le mercredi après-midi, de 14h à 17h30
- ◆ Le vendredi après-midi, de 14h à 17h30

Plus d'infos auprès du service urbanisme et aménagement de l'espace public au 02 40 97 58 90

// QUELQUES RAPPELS UTILES...

> ENTRETIEN DES HAIES AU DROIT DU SOL

La présence d'une végétation envahissante en bordure de voie publique peut, dans certains cas, présenter des inconvénients et constituer une véritable gêne à la mobilité, notamment en ville, sur les trottoirs où les personnes valides et/ou les personnes à mobilité réduite (PMR) évoluent.



Des arrêtés municipaux, départementaux et préfectoraux prescrivent la taille et l'élagage des arbres et haies dépassant du domaine public : leur entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

> FRELONS ASIATIQUES

Nous vous rappelons que la mairie n'intervient pour la destruction de nids de frelons que lorsque ceux-ci sont détectés sur le domaine public.

Signalement aux services techniques de la Mairie du Pellerin au 02 40 97 58 89.

Tout nid de frelons constaté sur le domaine privé est à la charge du propriétaire. Celui-ci doit se mettre directement en contact avec une entreprise privée.





// PETITE ENFANCE : UN CD DE COMPTINES «MADE IN» RAM ET CLUB DES GALIPETTES !

Un CD de comptines écrites et chantées par les assistantes maternelles du RAM du Pellerin et de Saint-Jean-de-Boiseau est en cours de préparation pour la fin de l'année. Retour sur ce sympathique projet !

Depuis le début de l'année 2014, des ateliers d'éveil musical sont organisés par le Relais Assistantes Maternelles (RAM) pour les enfants du Pellerin et de Saint-Jean-de-Boiseau, accompagnés de leurs assistantes maternelles. Cette année, 32 séances ont été organisées. Au programme de ces temps musicaux, animés par un intervenant de la compagnie *Jocaluna* : des chants en italien, des comptines et des jeux de doigts !

Après de nombreux échanges entre les fondateurs de la compagnie et la responsable du RAM, Agnès Boutoleau-Rousseau, un nouveau projet a émergé et voit petit à petit le jour : la création d'un CD de comptines !

"Joël Vaillant, qui gère la compagnie Jocaluna, nous avait fait part, à Marthe Briand, de la halte-garderie de Saint-Jean-de-Boiseau, et à moi-même, d'un projet similaire qu'ils avaient réalisé avec le Multi-accueil de Couëron" explique Agnès Boutoleau-Rousseau. *"Pour ma part, j'ai trouvé le projet intéressant et très valorisant pour les assistantes maternelles. L'occasion de découvrir cette activité d'écriture et de chant, de couper du quotidien tout en restant en lien avec le travail de la petite enfance"* poursuit-elle. *"Nous avons donc lancé ce projet en partenariat avec la halte-garderie, Le Club des galipettes, de Saint-Jean-de-Boiseau, afin de mutualiser nos moyens, et notamment, le coût d'enregistrement du CD"*.

L'aventure a commencé au premier semestre 2014...

Tout ce début d'année, des ateliers d'écriture ont réuni,

en dehors des horaires d'accueil des enfants et sur la base du volontariat, une dizaine de parents et une douzaine d'assistantes maternelles. Chacun y est allé de sa créativité et de sa plume pour écrire des comptines sur des sujets libres, mais ciblant bien entendu les tout-petits. Sérieuses ou rigolotes, en fonction des envies de chacun, une douzaine d'entre elles ont d'ores et déjà été mises en musique par *Joël Vaillant* et été retenues pour faire partie des titres du disque : "A chacun son rythme", "Le blues du bébé", "L'abécédaire", "La libellule"... Les assistantes maternelles et les parents de la halte-garderie ont, quant à eux, commencé à répéter pour l'enregistrement du CD, programmé mi-novembre 2014.

Le CD sortira pour Noël !

300 CD seront produits et distribués aux assistantes maternelles du RAM, aux familles des enfants accueillis chez elles et aux parents de la halte-garderie ayant participé au projet. Il sera également exploité lors des ateliers musicaux du RAM. Du côté des textes qui n'auront pas trouvé leur place dans la "playlist", ils seront exposés dans la salle de l'oeuf de la médiathèque de Saint-Jean-de-Boiseau du 10 au 20 décembre, avec des photos retraçant la construction de ce projet. Une présentation publique du CD, avec chants en direct y est également programmée le samedi 13 décembre à 10h30 !

Il est aussi envisagé de vous permettre prochainement d'écouter les comptines du CD sur le site de la ville, www.ville-lepellerin.fr.



// TEMPS ÉDUCATIFS PARTAGÉS* : DE NOUVELLES ACTIVITÉS !

Afin d'optimiser l'organisation et la qualité des TEP* dans les écoles élémentaires publiques, la Commune a fait le choix de compléter les activités proposées par les animateurs municipaux avec des prestations culturelles et sportives extérieures.

Avec un budget annuel de 5000 €, capoeira (art martial afro-brésilien), sophrologie (relaxation par le jeu), musique (éveil musical et percussions corporelles), roller et théâtre étoffent dorénavant l'offre d'activités proposées aux enfants (lutte, jardinage, lecture, scrapbooking, etc.), lors des TEP du vendredi soir. Les enfants pourront ainsi découvrir, successivement tout au long de l'année et en groupes raisonnables, de nouvelles disciplines culturelles et/ou sportives avec des intervenants locaux, extérieurs et spécialisés ! L'occasion également de découvrir de nouvelles activités existantes dans la commune.

Plus d'infos au 02 40 97 36 27

// OPAH BORDS DE LOIRE : DES AIDES POUR AMÉLIORER ET RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

Nantes Métropole a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour une durée de 5 ans (août 2014 – juillet 2019) dans les communes du Pellerin, de Couëron, de Indre, de La Montagne et de Saint-Jean-de-Boiseau. Il s'agit d'aider les propriétaires et les locataires de l'habitat privé à améliorer et à adapter leur logement, ainsi que les propriétaires bailleurs qui s'engagent à conventionner leur loyer à l'issue des travaux.



Si votre logement présente de fortes déperditions thermiques, si vous avez des difficultés pour le chauffer ou si votre logement n'est plus adapté à vos besoins ou à vos capacités, n'hésitez pas à prendre contact auprès de l'opérateur en charge du programme sur le territoire de Nantes Métropole, le Centre de l'Habitat (CDH).

Vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'un diagnostic gratuit à domicile réalisé par des professionnels (ergothérapeute, thermicien...) et de conseils quant aux travaux nécessaires. Un conseiller habitat vous aidera ensuite dans le montage financier des travaux (jusqu'à 80% de subventions, prêts sociaux possibles...). Ces prestations sont prises en charge par Nantes Métropole.

Trois objectifs prioritaires sont visés :

- ◆ Favoriser la rénovation énergétique ;
- ◆ Favoriser l'adaptation des logements et l'accessibilité des copropriétés ;
- ◆ Lutter contre l'habitat indigne ou l'inconfort des logements.

> Pour un rendez-vous en permanence ou un 1^{er} conseil :

Centre de l'Habitat (CDH) - 02 40 44 99 44
12, rue de la Haltinière BP 42533 - 44325 NANTES Cedex 3
> de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi après-midi).

> Les permanences au Pellerin

À partir du 2 octobre 2014, des permanences du CDH auront lieu, sur rendez-vous uniquement, à la Maison d'accueil et d'information sociale du Pellerin (allée George-Sand), tous les jeudis matins, de 9h à 12h. Prise de rendez-vous au 02 40 44 99 44.

Plus d'infos sur opah.bordsdeloire@nantesmetropole.fr



// TÉLÉTHON

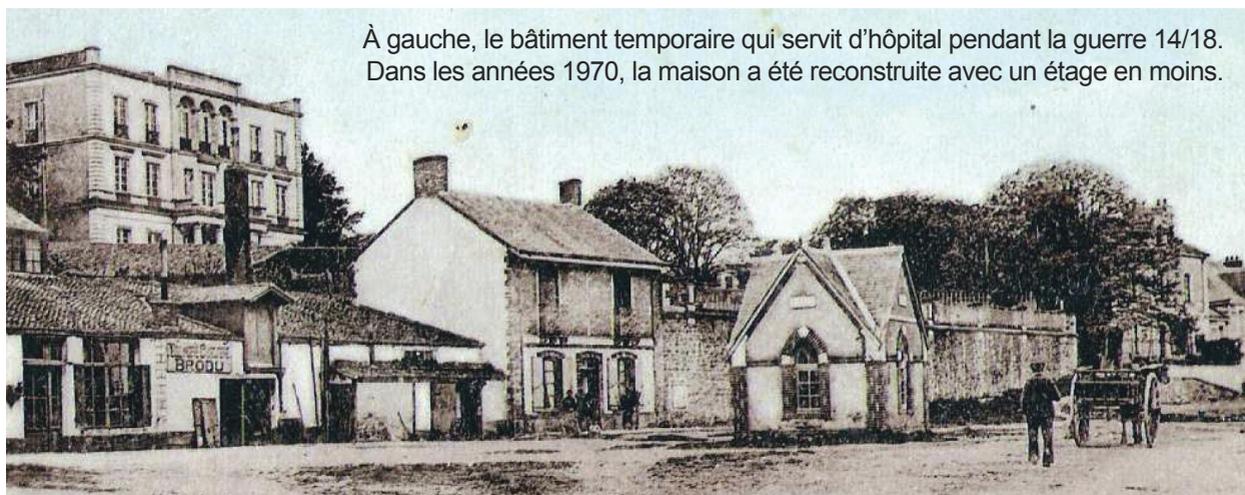
Le Téléthon est reparti au Pellerin, avec un repas dansant organisé le samedi 22 novembre 2014...

Afin de participer à cette soirée, vous pouvez venir réserver vos places les samedis 25 octobre et 8 novembre sur le marché du Pellerin (sous les Halles) ou par téléphone auprès de :

- ◆ Rémy Briand au 06 31 85 21 49 (remy.briandnad@orange.fr)
- ◆ Bernadette BOULAY au 02 40 04 69 62 (badetteboulay@wanadoo.fr)

L'intégralité des bénéfices de la soirée sera reversée à l'association AFM-Téléthon, qui mène un combat sans relâche contre des maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes.

> À l'espace culturel René-Cassin



À gauche, le bâtiment temporaire qui sert d'hôpital pendant la guerre 14/18. Dans les années 1970, la maison a été reconstruite avec un étage en moins.

/ LA MAISON DES ARTS DE 1914 À 1918 : L'AMBULANCE DU PELLERIN

Si à ce jour, l'actuelle "Maison des Arts" qui héberge de nombreuses associations Pellerinaises, occupe le terrain situé 12, rue du Château, c'est un hôpital temporaire qui s'y dressait durant la grande guerre 14/18. Créé en 1914, à la demande du Docteur Gilbert Provost et baptisé "l'ambulance du Pellerin", 309 blessés y furent hospitalisés et soignés pendant les hostilités.

C'est en septembre 1914 que l'hôpital temporaire du Pellerin, dit "l'ambulance", jusqu'alors installé dans l'ancienne école pour filles de la rue Aristide Bertreux, fût transféré dans la demeure de Madame Peschard, rue du Château. À cette époque, le bâtiment comptait un étage supplémentaire et offrait un espace plus adapté à l'accueil des blessés.

En effet, dès septembre 1914, 25 soldats, blessés pour la plupart en Belgique ou sur les frontières du Nord, ont été accueillis par les habitants du Pellerin et conduits à l'hôpital temporaire, dit "l'ambulance", où ils furent soignés avec dévouement par des femmes bienveillantes se portant volontaires au rôle d'infirmière. Près de 300 autres blessés s'y succèderont durant les quatre années du conflit.

Malgré l'inaction à laquelle ils étaient momentanément condamnés, beaucoup de Pellerinais firent preuve d'une grande solidarité et se mobilisèrent avec énergie pour apporter un soutien matériel aux blessés de guerre. Les "dames" de l'ambulance acceptaient avec reconnaissance les dons de fruits, de légumes et de vêtements destinés aux patients.

Page d'histoire réalisée avec la participation de l'association *Autrefois le Pellerin...*

Avec près de 200 membres portés par l'intérêt de l'histoire locale, l'association œuvre depuis plus de 20 ans à entretenir la mémoire de la ville, à travers la conservation et la mise en valeur du patrimoine local et la publication d'ouvrages témoignant de la vie d'autrefois...



Personnel de l'hôpital temporaire du Pellerin.
1^{er} rang debout, le Docteur Gilbert Provost
(3^e en partant de la gauche).

À sa droite, le responsable militaire de «l'ambulance».

// UN OUVRAGE SUR LES POILUS PELLERINAIS EN PRÉPARATION...

Autrefois le Pellerin travaille actuellement à la rédaction d'un bulletin spécial sur les poilus du Pellerin. Pour sa réalisation, l'association est à la recherche de photographies de ces soldats pellerinais.

Si vous disposez de photographies, merci de contacter l'association au 02 40 04 58 62 ou à l'adresse autrefoislp44@sfr.fr.

Les clichés seront très rapidement restitués à leurs propriétaires !



// ACTUALITÉS DES VILLAGES

- ◆ 60 personnes ont participé à la **fête de la Martinière** du 28 septembre dernier.
- ◆ Un **plan de réduction de la vitesse au Grand Chemin** est en cours entre la Municipalité et Nantes Métropole.
- ◆ Les **accotements de la Basse Ville au Vay** ont été renforcés en septembre 2014.

// MIEUX CONNAÎTRE NOS VILLAGES

Porteurs de traditions et d'histoire, les villages du Pellerin contribuent à la vie de la commune et à son identité. Paroles d'habitants, actualités..., nous vous invitons à mieux les connaître ! Zoom sur le village du Pé de Buzay !

Paroles d'habitant...



Rencontre avec Denise Eliard, 81 ans, habitante du Pé de Buzay

Depuis quand habitez-vous le Pé de Buzay ?

J'habite le Pé depuis 1966. Je suis née à quelques kilomètres d'ici, dans la maison de l'éclusier de Buzay. On habitait une maison appartenant à l'Etat, car mon père était éclusier. Nous avons déménagé en 1966 non loin de l'écluse, car mon père aimait la proximité de l'eau.

En 1966, à quoi ressemblait ce village ?

Il y avait deux ou trois fermes seulement. Peut-être 150 habitants. Les pêcheurs fréquentaient ce village lors de leur passage. Ils venaient car il y avait une épicerie.

Que savez-vous de cette épicerie ?

C'était le seul magasin du village. Tenu jusqu'aux années 1980 par Madame Boué, il avait été créé par son arrière-grand-mère dans les années 20. On y trouvait de tout et ça ne payait pas de mine. On pouvait même y acheter des chaussettes moins chères qu'à Nantes ! Il y avait aussi des journaux, du tabac, de la quincaillerie... Ça nous était bien utile. Sinon il fallait aller au Pel-

lerin à bicyclette. Le magasin a fermé quand l'automobile s'est développée et qu'Intermarché a ouvert.

Il y a plusieurs centaines d'années, il semblerait qu'il y avait une Eglise au Pé de Buzay, vous confirmez ?

Effectivement, autrefois on en parlait... Mais nous n'en sommes pas certains car nous n'en savons pas plus !

Aujourd'hui, le Pé de Buzay est le plus grand village du Pellerin. Qu'attendez-vous de votre Municipalité et des nouveaux habitants ?

Il serait bien de mettre des buses dans les fossés pour qu'on puisse mieux se garer. Les habitants étant plus nombreux, il n'est pas toujours facile de circuler. Ce village est tranquille et calme. Il faut préserver le caractère de la campagne.

Je dis aux nouveaux et futurs habitants de garder l'esprit de solidarité qui existe ici. C'est un village qui a toujours été solidaire. C'est rare à l'heure actuelle. Vous savez, les près de cent enfants qui sont dans le village sont notre force car c'est la relève. Qui plus est, ils sont sages et ne font pas de bêtises...

INFO VILLAGE

Le Pé de Buzay est le plus grand village du Pellerin et compte aujourd'hui près de 300 habitants.

// ARTISTES PELLERINAIS : FAITES VOUS CONNAÎTRE !

Avis aux artistes en tous genres : peintres, musiciens, comédiens, danseurs, chanteurs !

Parce que nous savons que derrière bon nombre de portes se trouvent de véritables artistes, nous vous invitons à vous faire connaître et à partager, en toute simplicité vos talents cachés !

En effet, avec dans l'idée de créer l'année prochaine une grande manifestation culturelle «d'artistes Pellerinais», la Municipalité vous invite à vous faire connaître...

COUPON RÉPONSE ----- ✂ -----

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

TÉL. :

MAIL :

souhaite participer à la manifestation culturelle programmée par la Municipalité.

DISCIPLINE PRATIQUÉE :

Peinture (à préciser)

.....

Sculpture

Comédie

Musique (à préciser)

.....

Autre (à préciser)

.....

Coupon réponse à retourner avant le 20 décembre 2014, au service communication de la mairie du Pellerin, **par mail** à l'adresse info@ville-lepellerin.de **ou par courrier** (Mairie du Pellerin - Service communication - rue du Docteur Sourdille - 44640 Le Pellerin)

// JAZZ AU PELLERIN

Créée par des musiciens amateurs du pays-de-Retz, l'association *Jazz en Retz* organise les 28 et 29 novembre, son 4^è grand rendez-vous musical. Avec l'objectif de faire découvrir la richesse du jazz au grand public, l'association vous propose sur deux soirées, une programmation variée mêlant petites et grandes formations !



◆ Vendredi 28 novembre à 20h30
Jam session

Scène ouverte à tous les musiciens pour une Jam session autour des standards de jazz, animée par Yannick Neveu.
Gratuit et ouvert à tous !

◆ Samedi 29 novembre à 20h30
Soirée Danse "Cotton Club"

Soirée de danse et de jazz au cours de laquelle vous serez plongés dans l'ambiance des clubs de jazz des années de la prohibition, tel que le *Savoy Ballroom*, le *Théâtre Apollo* ou le célèbre *Cotton Club* de New York.

Le Lindy Hop et les claquettes seront à l'honneur avec des démonstrations de ces danses pratiquées à l'époque sur les standards de jazz repris par tous les grands orchestres. Bien entendu, tout le monde est invité à "swinguer" sur ces airs entraînants !

Les danseurs seront accompagnés par :

◆ Le Big Band *Loire en Jazz*, composé de musiciens amateurs.
◆ Un quintette de musiciens professionnels.

Ils vous emporteront dans cet univers musical joyeux et rythmé des années 20 aux années 50, sous la direction musicale de Yannick Neveu.

Tarifs : 12€ / gratuit pour les -16 ans)

> Espace René-Cassin

Infos et réservations au 04 40 04 64 12
ou au 06 82 29 06 39





©Grande Collecte, dépôt Georges Vivant.
Numérisation Archives départementales de Loire-Atlantique

// **Mardi 11 novembre :**
Cérémonie commémorative
de l'armistice 1914/1918

11h : Défilé

> Départ de la Mairie

11h15 : Cérémonie officielle
au cimetière du 11 novembre

11h45 : Vin d'honneur
à la médiathèque George-Sand

Plus d'infos au 02 40 97 58 93

// 1914 - 1918 : «TÉMOIGNAGES» À LA MÉDIATHÈQUE GEORGE-SAND

2014 marque le départ des Commémorations du Centenaire de la grande guerre 14/18. Pour que reste en mémoire son histoire et rendre hommage aux combattants, la Municipalité, en partenariat avec les associations *Autrefois le Pellerin* et *Les Va-nu-pieds superbes*, le Conseil Général et les Archives Départementales de Loire-Atlantique, organisent au mois de novembre, plusieurs animations "témoignages" gratuites, à la Médiathèque George-Sand. Expositions, spectacle, lecture sont au programme pour le tout public.

La première guerre mondiale fût une catastrophe humanitaire. Sa durée, sa violence, sa dimension mondiale et ses 10 millions de morts font entrer le monde dans le XX^e siècle par le drame. Pour entretenir le devoir de mémoire, mais également transmettre notre histoire aux nouvelles générations, la Médiathèque vous invite à découvrir le conflit à travers diverses formes de témoignages... De nombreux ouvrages et documents seront, à cette occasion, mis à votre disposition par les bibliothécaires du Pellerin et la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique.

◆ Du vendredi 7 au samedi 29 novembre
Expositions "Témoignages"

Les associations *Autrefois le Pellerin* et *Les Va-nu-pieds superbes* présenteront le quotidien des soldats et les enjeux de la Grande Guerre avec des objets de la vie quotidienne (artisanat de tranchées, timbres, etc.), des documents (correspondances, journaux d'époques), des uniformes et des panneaux illustrés.

L'exposition itinérante "La Loire-inférieure dans la Grande Guerre", prêtée par les Archives départemen-

tales de Loire-Atlantique, sera composée de plusieurs panneaux qui vous permettront de saisir la diversité des expériences vécues et perçues, dans les zones de combat, comme à l'arrière...

> **Vernissage vendredi 7 novembre à 18h**

◆ **Vendredi 14 novembre à 18h30**

Spectacle "Le retour à la maison" d'après le texte de Matéi Visniec

Dans cette pièce, qui interroge sur la guerre et le ressenti des hommes qui la vivent, les deux comédiens, Gilles Blaise et Yannick Pasgrimaud, manipuleront et pétriront la pâte à modeler pour rejouer la guerre des tranchées et le retour à la vie des poilus, gazés, estropiés, pilés...

◆ **Samedi 15 novembre à 15h30**

Lecture-spectacle "Eclats. Fragments de la Grande Guerre en Loire-Atlantique"

La compagnie *Fidèle idée* vous invite à venir écouter, à partir d'extraits de lettres et de documents exclusivement ligériens, une lecture sonore et en image pour apprendre encore et encore sur la plus meurtrière des guerres occidentales.

Plus d'infos au 02 51 79 81 90



// NANTES METROPOLE...

Nantes Métropole était un sujet au cœur de la campagne. Il reste un sujet au cœur de la vie de notre ville...

Assainissement et eaux pluviales

Après la pompe de relevage et les conduits d'assainissement du Quai Provost à la station d'épuration de la Jaunaie, Le bureau de la Métropole a voté les travaux concernant le bassin de la rue du 11 novembre et de la rue de la Cure. Ces travaux sont estimés à 1.630.000 €.

Déplacement doux

Devant les problèmes récurrents de circulation sur les espaces piétons de la rue Aristide Bertreux, Nantes Métropole procédera, suite à la concertation avec les riverains du 22 octobre dernier, à la sécurisation des cheminements dans le cadre des entretiens de voirie.



Citoyenneté

Le grand débat sur la place de la Loire au cœur de la Métropole est lancé (voir article ci-contre). Vous pouvez vous informer sur les grands rendez-vous sur le site de la Métropole, www.nantesmetropole.fr.

Urbanisme

Alors que les débats d'orientation, devant aboutir à la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) Métropolitain, commencent, la commune entreprend une modification de son PLU actuel. Cet exercice va permettre une transition plus douce entre les deux règlements d'urbanisme qui aboutira en 2018. Pour rompre avec le passé, la commune a décidé de laisser une place importante à l'avis et aux propositions des habitants. Il paraît important que chaque quartier de la commune commence à se structurer pour porter auprès de la commune et de Nantes Métropole les orientations et les projets urbains des riverains. Nous vous proposerons dans les mois qui viennent des rencontres et des débats sur le sujet.

// GRAND DÉBAT PUBLIC
AUTOUR DE LA LOIRE ET DE LA
CENTRALITÉ MÉTROPOLITAINE

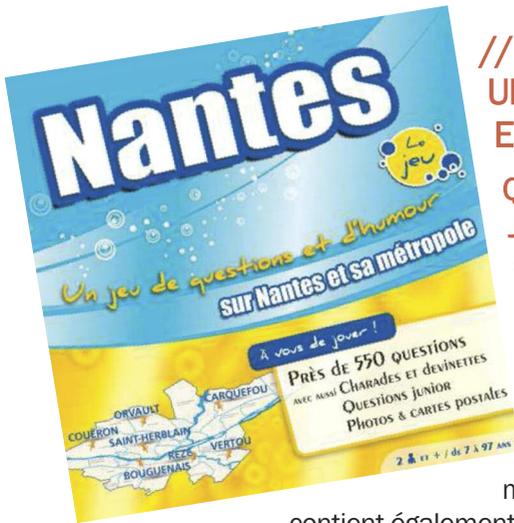
Que faire sur les bords de la Loire ? À quoi ressemblera le futur cœur de la métropole nantaise ? Comment y accéder ? D'octobre 2014 à avril 2015, Nantes Métropole lance le premier grand débat citoyen. Au cœur du sujet : la Loire. Ce dialogue à grande échelle avec les habitants traitera du devenir de plus de 200 hectares qui portent une grande partie de l'avenir de notre métropole.

Adopté à l'unanimité le 27 juin dernier lors du Conseil Communautaire, un grand débat autour de la Loire et de ses usages a été lancé au mois d'octobre. Organisé sur les principes de transparence, d'objectivité et de neutralité, ce débat est mis en œuvre par une Commission mixte et indépendante garantissant : respect des règles, transparence, pluralisme et accessibilité. Composée de 8 membres, dont 5 personnalités de la société civile proposées par les différents groupes politiques, dont l'opposition, et de trois élus métropolitains, cette commission assurera le pilotage du débat jusqu'à sa clôture, avec la remise d'un rapport final au conseil communautaire, en juin 2015.

Les grandes lignes de ce débat sont au nombre de quatre :

- ◆ les usages de la Loire (loisirs, nautisme, culture, etc.) ;
- ◆ la vocation économique et écologique de notre fleuve ;
- ◆ l'accessibilité au centre de l'agglomération (mobilité et franchissements de la Loire) ;
- ◆ la qualité urbaine du cœur métropolitain (espaces publics, aménagement des berges, etc.).

De nombreux documents d'information sont d'ores et déjà à votre disposition dans les accueils municipaux ou téléchargeables sur www.nantesmetropole.fr



// NOUVEAU : UN JEU DE QUESTIONS ET D'HUMOUR SUR NANTES ET SA MÉTROPOLE

Quelle commune peut bien avoir des coquilles Saint-Jacques sur son blason ? En 10 secondes, pourriez-vous citer ou fredonner deux titres de chansons avec le mot Nantes ? Voilà deux exemples parmi les centaines de questions proposées par le nouveau jeu «Brodier» sur Nantes et sa Métropole.

Géographie, Histoire, patrimoine, sport, actualités, devinettes, charades, près de 80 thèmes sont abordés dans ce jeu familial et convivial, à découvrir entre amis ou en famille. Le jeu contient également 120 questions-photos et 100 questions « Junior ».

Sortie le 24 octobre 2014 en édition limitée !

Renseignements et liste des points de vente sur www.lejeudenantes.com

// LA MAIRIE RECRUTE DES AGENTS RECENSEURS

Du 15 janvier au 14 Février 2015, un recensement de la population sera réalisé au Pellerin. Pour ce faire, la Mairie recrute des agents recenseurs...

Les candidat(e)s devront :

- ◆ disposer d'un moyen de transport ;
- ◆ être disponibles, rigoureux et méthodiques ;
- ◆ faire preuve de discrétion et de neutralité.

Vous souhaitez présenter votre candidature...

Merci d'adresser un CV et une lettre de motivation à la Mairie du Pellerin (rue du Docteur Sourdille).

Plus d'infos au 02 40 04 56 00

ETAT CIVIL

MARIAGE

Dori OULLAMI et Jérémy ROUSSEL (13/09), Laëtitia MORISSET et Grégory CARTERON (13/09), Gloria GROISARD et Anthony CADIO (20/09)

NAISSANCES

Inès GUICHARD (12/08), Mila BELLINGER (13/08), Noé MORANTIN (17/08), Roxane RENOU (18/08), Nolan SEROT (26/08), Lya MESTOUR (28/08), Axelle LLORENS (31/08), Mathis VAILLANT (03/09), Mylann THEBAUD (10/09), Lilou ORDRENNEAU (16/09), Léo HALLEY DUC (19/09), Romane BESNARD (19/09), Orio RICHARD (20/09), Justine MARIN (23/09)

DÉCÈS

Gilles CHEMINEAU (24/08), Loïc GUILLOU (31/08), Emma CHAPELET (10/09), Gilles MARTINEAU (12/09)

SERVICES DE GARDE

- médecins et ambulances (centre régulateur du SAMU) ☎ 15
 - infirmières ☎ 02 40 04 56 10 ou ☎ 02 28 01 08 58
 - pharmacies ☎ 32 37 (0,34 €/min.)
 - vétérinaire (M. Lisner) ☎ 02 40 04 64 23
 - dentistes (dimanche et jours fériés)
- > Communiqués sur le site www.cdodc44.fr

JOURNAL MUNICIPAL

En cas de **non distribution** ou si vous souhaitez dorénavant recevoir votre journal municipal **uniquement en version électronique** merci de vous adresser au service communication de la ville du Pellerin au **02 40 97 58 93** ou par mail à l'adresse info@ville-lepellerin.fr

«les Nouvelles du Pellerin» - Journal bimestriel d'information municipal n° 85 > Novembre 2014

> Directeur de la publication : Benjamin Morival, Maire > Rédacteur en chef : Paul Brounais, conseiller municipal > Conception, réalisation, photos : Stéphanie Bodinier, chargée de communication > Rédaction : Stéphanie Bodinier, Benjamin Morival, Paul Brounais > Crédits photos : Archives municipales, associations, Anne-Soizic Loirat, Fotolia > Parution bimestrielle > Tirage : 2500 exemplaires > Impression : Goubault, La Chapelle sur Erdre > Diffusion : Herbauges distribution > Dépôt légal : à parution > Journal imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales

// Liste «Le Pellerin moderne et solidaire»

Depuis 6 mois, nous mettons en œuvre le programme que les Pellerinains ont choisi. Parmi nos engagements, était annoncée une nouvelle gouvernance de notre ville. Depuis, nous avons offert un poste d'adjoint refusé par la minorité, ouvert deux sièges au lieu d'un au CCAS, donné un poste sur les deux possibles au Syndicat d'Aménagement Hydraulique, ouvert une commission ad hoc sur les bâtiments municipaux.... Bref, nous avons pratiqué plus d'ouverture en six mois qu'aucune autre équipe municipale pellerinaise sur les quatre derniers mandats.

Nous avons voulu cette ouverture pour valider la pertinence des projets structurants de la commune.

Depuis six mois, la minorité attaque systématiquement tous nos projets sous l'angle, non pas de la pertinence ou de l'utilité, mais de la pure procédure. Ce harcèlement permanent n'a pour effet que de nous obliger à prendre un excès de précautions qui ralentit l'exécution des projets. Cela est d'autant plus incompréhensible qu'il s'agit de l'héritage de l'ancienne équipe. Deux exemples :

Les travaux de l'église ont été accélérés pour être terminés avant la mauvaise saison et éviter le risque d'une nouvelle inondation. Nous avons décidé de profiter des

échafaudages présents pour reprendre à moindre coût les enduits détériorés. Nous sommes aujourd'hui attaqués sur la procédure d'appel d'offres.

Depuis le début du projet d'extension de l'**école maternelle**, suite à l'ouverture de classe non préparée par l'ancienne équipe, la guérilla de la minorité sur les procédures ne nous permet plus de garantir une livraison au début du second trimestre. Nous ne prendrons pas le risque de voir la commune condamnée. La minorité assumera sa responsabilité vis-à-vis des parents de l'école des Asphodèles et surtout de la qualité de vie des enfants.

La confiance témoignée par les Pellerinains oblige TOUS les élus à apprécier leurs actes sous l'angle du service rendu à la commune et aux habitants. La confrontation ne doit pas se faire au détriment des Pellerinains.

Paul Brounais, Adélaïde Fourage, Thibault Goupil, Jessica Garnier, Ambroise Guichard, Hélène Hubert-Chiché, Franck Fleury, Cécile Mériadec, Ghislaine Laussucq, Dominique Pilard, Bernadette Kuliberda, Isabelle Plaineau, Anthony Bellebon, Marie-Claude Guillou, Xavier Bardou,

// Liste «Bien vivre au Pellerin»

Avec la rentrée, la Municipalité :

- a décidé d'ouvrir le centre de loisirs le mercredi matin pour les enfants de l'école privée. La municipalité ayant entendu la problématique de ces parents, nous demandons au Maire, dans un souci d'équité, d'entendre celle des parents des écoles publiques : ouvrir la cantine le mercredi midi aux enfants même s'ils ne vont pas au centre de loisirs l'après-midi.

- travaille à l'agrandissement des Asphodèles. Nous insistons sur l'intérêt de la concertation en y associant les parents d'élèves, directement concernés.

- a une facture d'énergie de 155 129€ en 2013. A l'heure du vote de la loi sur la transition énergétique et de l'audit sur les bâtiments municipaux, notre commune doit s'engager. Nous proposons que la Mairie établisse un plan de rénovation thermique des bâtiments et invitons les Pellerinains à participer au défi "Familles à énergie positive" lancé par la région.

Concernant les projets immobiliers :

- la « floraison des Tournesols » est repoussée : un bail de 50 ans était prévu pour louer une salle municipale face à la Poste (1039 €/mois) soit 625 000 € dépensés sans

être propriétaire à terme. Option rejetée lors du dernier conseil municipal, évitant ainsi un 2ème château. Nous souhaitons être associés à la négociation que prévoit la municipalité avec le promoteur.

- des projets immobiliers de l'ancienne municipalité seraient à nouveau d'actualité sur les terrains de sport. Nous nous rappelons les engagements du Maire pendant sa campagne : refus de la densification et du « bétonnage ».

Pour finir, un grand merci aux bénévoles du Bouqcafé pour les moments conviviaux et les animations culturelles développées dans la commune. La mairie a choisi de reprendre votre local sans proposer d'alternative. Votre engagement bénévole pour les Pellerinains méritait plus de considération et de respect. La symbolique est là : la 1ère association à disparaître est une association culturelle. Mais 1 de perdue, 10 de retrouvées ?... par les caméras !

Emmanuel Chauvet, Christelle Toucane, Emmanuel Labarre, Sandrine Falot, Thierry Boucard et Laurence Bernard

*Tous les rendez-vous du Pellerin
à ne pas manquer...*

Novembre

TÉMOIGNAGES DE 14/18

◆ Du 7 au 29 novembre

Expositions «Témoignages»

> Vernissage vendredi 7 novembre à 18h

◆ Vendredi 14 novembre - 18h30

Spectacle «Le retour à la maison»

◆ Samedi 15 novembre - 15h30

Lecture-spectacle «Eclats. Fragments de la Grande Guerre en Loire-Atlantique»

Médiathèque George-Sand (allée George-Sand)

Mardi 11 novembre

Cérémonie commémorative de l'armistice 14/18

> Départ du cortège à 11h, devant la Mairie
Cimetière du 11 novembre (rue du 11 Novembre)

Samedi 15 novembre

Fête de la Sainte-Barbe organisée par l'Amicale des Sapeurs-pompiers du Pellerin

> Départ du cortège à 11h devant le Centre de secours

Centre de secours (place du Champ de Foire)

Dimanche 16 novembre - Toute la journée

Vide-greniers du Comité des fêtes et régates

> Réservations au 02 40 04 67 93 (heures des repas)
ou à l'adresse comitedesfetes44640@hotmail.com

Sous les Halles et rue du Docteur Sourdille

Vendredi 21 novembre - Horaire non communiqué

Concours de belote organisé par l'USP

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Samedi 22 novembre

Repas dansant au bénéfice de l'AFM-Téléthon

> Réservations au 06 31 85 21 49 ou au
02 40 04 69 62

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Dimanche 23 novembre

Concours de palets par l'ABEJAP

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

JAZZ AU PELLERIN

◆ Vendredi 28 novembre - 20h30

Jam session (scène ouverte)

◆ Samedi 29 novembre - 20h30

Soirée danse «Cotton Club»

> Réservations au 04 40 04 64 12
ou au 06 82 29 06 39

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)



Les 29 et 30 novembre

Exposition-vente de l'Atelier Multi-loisirs

Maison des arts (12, rue du Château)

Décembre

Samedi 6 décembre - Toute la matinée

Animation sur le marché

Sous les Halles et rue du Docteur Sourdille

Samedi 6 décembre - 10h30

Raconte-moi et chocolat par l'association AILE

Médiathèque George-Sand (allée George-Sand)

Samedi 6 décembre - Horaire non communiqué

Spectacle de Noël du Bac à Sable

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Dimanche 7 décembre - Horaire non communiqué

Loto du BCBL

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Du 10 décembre 2014 au 10 janvier 2015

Exposition collective de Denise Fouque et
Isabelle Alberge

Médiathèque George-Sand (allée George-Sand)

Samedi 13 décembre - 10h30

Présentation et chants du CD de comptines du
RAM et du Club des Galipettes

> Exposition des textes et photos du projet du
10 au 20 décembre.

Médiathèque Edmond-Bertreux (rue du 14-juillet à
Saint-Jean-de-Boiseau)

Dimanche 14 décembre - Toute la journée

Marché de Noël par le Comité de Noël

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Vendredi 19 décembre

Spectacle de Noël des écoles du Pellerin

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Samedi 20 décembre - Horaire non communiqué

Passage des grades par le Silver Kick Full Contact

Espace René-Cassin (rue de la Jouardais)



Retrouvez tous les
rendez-vous pellerinains sur
www.ville-lepellerin.fr
rubrique «Agenda»

Médiathèque

George Sand

Allée George-Sand - 02 51 79 81 90

Du 7 au 29 novembre

TÉMOIGNAGES de 14/18

Expositions, spectacle, lecture...

Vernissage le

Vendredi 7 novembre à 18h

www.ville-lepellerin.fr


Le Pellerin